

LISTE DES PIÈCES EXIGÉES POUR UNE INSCRIPTION

A L'UNIVERSITÉ GRENOBLE ALPES

PIÈCES A FOURNIR lors de l'inscription administrative ou le retrait de la carte étudiante	PREMIERE INSCRIPTION A L'UGA	RE-INSCRIPTION A L'UGA
Dossier téléchargé, rempli et signé si concerné par IA chaîne	X	X
Photocopie recto-verso de la carte d'identité ou du passeport ou titre de séjour + original à présenter	X	
Photocopie du relevé de notes du Baccalauréat ou du DAEU (inscription en licence 1 DUT 1 PACES) + original à présenter.	X	
Photocopies des relevés de notes ou attestation de réussite du titre (diplôme français) permettant l'inscription) + original à présenter.	X	X
Carte étudiante multiservices de l'année 2017-18		X
Etudiants français âgés de moins de 25 ans : photocopie du certificat de la « Journée d'Appel de Préparation à la Défense »(JAPD) ou « Journée de Défense à la Citoyenneté » (JDC).	X	
Justificatif de paiement de la Contribution Vie Etudiante et de Campus	X	X
Etudiants Boursiers : photocopie de l'attribution de bourse (attention : il n'y a pas de statut boursier sur certains Diplômes d'Université, et sur les Certificats d'Université).	X	X
Etudiant inscrits dans une autre université française : Dossier étudiant de l'université d'origine	X	
Pour les titulaires d'un diplôme étranger : Photocopies du diplôme justifiant l'admission traduit + original à présenter.	X	X
Uniquement pour les étudiants en EAD et IFSI : 1 photo d'identité (2 cm x 2 cm) (non scannées et pas de copie) avec nom et prénom au dos si vous ne vous présentez pas dans un centre d'inscription pour retirer votre carte étudiante	X	X
Suivant les cas : <ul style="list-style-type: none"> - Titulaire d'un diplôme étranger - Concernée par une Validation d'Acquis, une validation d'études, une VAPP, - Inscription dans une formation sélective. Autorisation d'inscription ou lettre, mail d'acceptation Ecandidat, PEF	X	X
Stagiaires formation continue, reprise d'études : autorisation d'inscription visé par le service de la formation continue.	X	X
Pupille de la nation : Photocopie de la carte pupille de la nation.	X	
Personne invalide : Carte d'invalidité supérieure ou égale à 80%	X	
Réfugiés politiques demandeur d'asile et protection subsidiaire : documents attestant de la situation	X	
Master 2 MEEF premier et second degré et DU alternant : justificatif d'admission au concours.	X	X
En cas d'inscription parallèle dans une autre université ou de changement d'université : Photocopie de la carte étudiante et du décompte des droits	X	X
Etudiant ayant demandé une année de césure : photocopie du contrat de césure	X	X
Etudiant en situation de réorientation en fin de semestre 1 et étant inscrit dans un autre établissement au premier semestre : carte étudiante et décompte des droits	X	
Auditeurs libres : copie d'une pièce d'identité	X	
Inscription en CU des étudiants de l'UGA : photocopie du décompte des droits de la carte étudiante	X	X
Demande IA tardive : lettre d'avis positif du VP	X	X

Vous devez avoir un moyen de paiement, CB, chèque, si vous n'avez pas réalisé votre inscription avec paiement par le web ou pour éventuellement compléter le paiement de votre inscription.